

Ordinations diaconales : quel lieu de célébration ?

Par Serge Kerrien
Diacre du diocèse de St-Brieuc-Tréguier

Comment choisir le lieu d'une ordination diaconale ? Les pratiques varient d'un diocèse à l'autre. Pourtant ce choix peut révéler une conception du ministère diaconal, de l'Église et de la liturgie.

Le choix de la cathédrale

Pour que l'Église soit manifestée dans sa diversité autour du ministère épiscopal. Il convient de célébrer dans un lieu suffisamment vaste, central et symbolique du lien au ministère de l'évêque. La cathédrale, église-mère, doit-être prioritairement préférée, Elle est symbole d'unité autour de l'évêque.

Par manque de place, surtout quand les ordonnés sont nombreux, on choisit souvent de retransmettre la célébration dans une église ou des salles attenantes à la cathédrale, les moyens de vidéo-transmission le permettant aisément. Tout n'est pas réglé pour autant et le risque est grand de transformer, pour une partie de l'assemblée, une célébration réelle en événement virtuel. Quelques points réclament un minimum de vigilance pour que chacun vive une participation active et plénière : la qualité du silence, les chants repris en symbiose, la communion eucharistique apportée du lieu de célébration et, dans la mesure du possible, la présence effective à un moment de la célébration de celui qui préside, et des ordonnés. La qualité des images et du son retransmis contribuera pour beaucoup à cette participation. On recherchera aussi la communion dans les attitudes entre les deux assemblées. Pour autant, cela ne signifie pas forcément la similitude : en effet, si s'incliner devant l'image à la consécration mérite qu'on s'interroge, ouvrir les mains pour le *Notre Père* est d'un autre ordre.

Le lieu d'origine du diacre

Sans doute, le profil du diacre n'est-il pas encore bien net, mais la pratique la plus commune situe le diacre au service de l'évêque. De ce fait, sa mission revêt un caractère prioritairement diocésain, même s'il se trouve impliqué dans la pastorale de sa communauté paroissiale habituelle.

Célébrer l'ordination dans le lieu d'origine du diacre ne manque pas d'atouts. Rassembler une communauté paroissiale pour vivre un temps fort et préparer la célébration donne une visibilité au ministère ordonné et à sa nécessité. Inscrire un événement ecclésial dans la vie d'une cité ou d'une communauté de communes témoigne de l'ouverture de l'Église au monde. Cependant, on trouve rapidement les limites de cette pratique. D'une part, toutes les communautés n'ont pas les moyens humains ou matériels pour prendre en charge une telle célébration. Même si celle-ci se vit dans une certaine simplicité, elle exige une juste mise en œuvre de ses rites, des chants et aussi la prise en charge des aspects matériels non seulement de la célébration mais aussi de ce qui la précède et de ce qui suit. D'autre part, une célébration locale risque d'affaiblir la dimension diocésaine du ministère diaconal. La présence de l'évêque ne suffit pas à la manifester, surtout si la communauté locale est très typée par sa culture ou son histoire.

Dans ce cas, il conviendrait de veiller aux points suivants : que prêtres, diacres, laïcs en responsabilité, délégués des paroisses du diocèse, soient présents de manière à manifester

le caractère ecclésial et diocésain de la célébration ; que le répertoire des chants soit diocésain ; que la relation de l'évènement ne soit pas le seul fait de la presse locale. Il y aurait beaucoup à perdre du sens même du ministère diaconal à trop localiser la célébration au détriment de la cathédrale, église mère.

Une Salle polyvalente

Ce choix règle la question d'un lieu unique pour l'assemblée. Il appelle à d'autres points de vigilance. D'un lieu neutre, il s'agit de faire un lieu liturgique qui permette le juste déploiement des rites. Son aménagement doit tenir compte du rapport entre l'autel, l'ambon, le siège de présidence, la croix. Il convient encore de prendre en compte les déplacements nécessaires, les distances et surfaces indispensables au bon déroulement des rites, la place de la chorale et des musiciens. On aura encore à réfléchir au lien naturel entre le lieu de célébration des rites et l'assemblée, pour éviter un dispositif trop théâtral. On sait aussi la difficulté d'habiller une salle polyvalente ou un hall d'exposition. Le risque est bien que les éléments décoratifs ne soient que des cache-misère. Mais surtout, et c'est probablement la vraie difficulté, d'un lieu neutre qui redeviendra tout aussi neutre après la célébration, on fera difficilement un lieu-mémoire d'un évènement ecclésial et personnel pour les ordonnés.

En guise de conclusion

Le choix d'un lieu de célébration pour les ordinations diaconales n'est pas forcément simple parce qu'il engage à la fois la conception que l'on porte du diaconat et notre théologie de la liturgie diocésaine. Chaque lieu présente avantages et inconvénients techniques. Mais les vraies questions ne sont pas là. Il convient de se les poser de la manière suivante : quel type de ministère diaconal voulons-nous proposer ? Quelle Église voulons-nous construire et donner à voir ? Quelle conception de la liturgie portons-nous ?